



Transport de la personne à mobilité réduite (TPMR)

Objectifs

Cette formation permet d'acquérir les compétences essentielles au Conducteur Accompagnateur de Personnes à Mobilité Réduite. Elle couvre la connaissance de l'environnement professionnel et des réglementations, l'adaptation de la prise en charge selon les besoins des passagers et les spécificités des véhicules aménagés, ainsi que l'accompagnement en toute sécurité en instaurant une relation de confiance. Une mise en pratique est également prévue pour maîtriser l'installation et la désinstallation des passagers et de leur fauteuil à bord du véhicule.

Méthode et Matériel pédagogique

- ◆ Alternance d'exposés théoriques
- ◆ Exercices pratiques et retours d'expérience, travaux en sous-groupe
- ◆ Documents supports mis à disposition des stagiaires
- ◆ Démonstrations pratiques & atelier d'apprentissage des gestes
- ◆ Supports pédagogiques
- ◆ Présentation diaporamas, power point, vidéo projecteur
- ◆ Apprentissage pratique des gestes et postures, fauteuil roulant

Moyens d'encadrement

Référent expert métier :

Maitre Artisan taxi. Formateur indépendant certifié : Nathalie Catalaa



1 jour - 7 heures



INTER-ENTREPRISE & INTA-ENTREPRISE
France Métropolitaine



12 Stagiaires maximum
Individualisation : oui



Public : Taxi , Ambulancier

Pré-requis : carte professionnelle taxi ou diplôme d'état d'ambulancier

Avoir un PSC1, SST ou AFGSU en cours de validité



Délivrance de l'attestation de compétence à l'issue de la formation



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap : ref.handicap@ed5.fr

5/5



Évaluations & Certification des compétences

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation, participer à la phase d'apprentissage pratique et théorique ainsi qu'à la mise en situation professionnelle pourront obtenir l'attestation de compétences

Programme de la Formation

La partie théorique se fait en e-learning (3 heures)

La partie pratique se fait en présentiel (4 heures)

MODULE 1 : L'environnement du Conducteur Accompagnateur et son cadre légal

- Les différentes sortes de handicap
- Les différents acteurs du transport de personnes à mobilité réduite
- La législation du transport de personnes à mobilité réduite
- La tarification

MODULE 2 : La prise en charge du client et le transport «Spécificité TAXI»

- La prise en charge de personne à mobilité réduite : accueil personnalisé communication adaptée
- Précautions liées aux différents types de personnes : adaptabilité de l'accompagnateur sur des troubles spécifiques
- Les règles de sécurité avant de prendre un véhicule
- La sécurité et la souplesse de la conduite, le respect du code de la route
- Le conducteur & L'hygiène de vie
- Alcool & Stupéfiants

MODULE 3 : La communication et l'accompagnement d'une personne à mobilité réduite

- Les TMS, quelques chiffres
- Ergonomie, adopter les gestes et postures face au public transporté et aux différents matériels utilisés (ALM)
- Les aides techniques
- Les techniques d'accompagnement et d'aide (sans portage délétère)

MODULE 4 : L'installation et la désinstallation d'une personne à mobilité réduite et son fauteuil à bord du véhicule adapté

- Entraînement aux gestes corrects (manipulation du matériel, aide au déplacement de la personne et aide à l'installation dans le véhicule)
- Évaluation finale des connaissances acquises

Le + ED5

- ◆ Enregistré en qualité IPRP
- ◆ Équipe pédagogique spécifique : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute...
- ◆ Pré-diagnostic avec plan d'actions en Santé & Sécurité au Travail : Offert
- ◆ Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

Nous contacter

📍 65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

☎ 04 11 94 00 50



🌐 ww.ed5.fr ✉ contact@ed5.fr ED5 S.A.S au capital de 7470€

Siren : 905 195 426

NDA : Enregistrée sous le numéro 76300493030.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.